

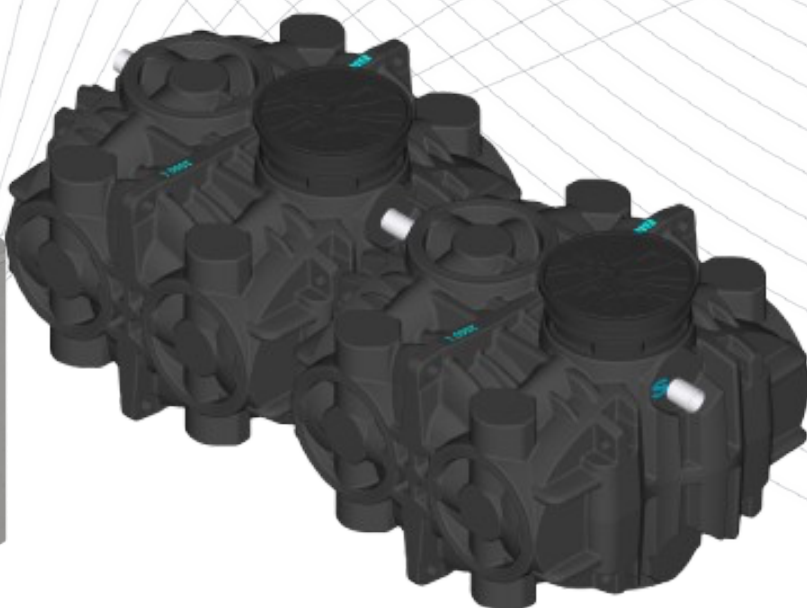


BIONEST

FRANCE

GUIDE DE POSE SIMPLIFIÉ

GammeGINETT Béton et PE



Une eau saine, une vie sereine



05.61.70.62.91



contact@bionest-tech.com
bionest-france.fr



Fabriqué en France

Bionest France - 17 avenue du Girou -
31620 - Villeneuve-lès-Bouloc

05/05/2025

Guide de pose simplifié gamme Ginett

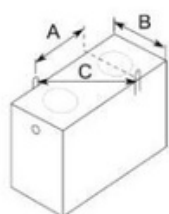
1. Manutention

• Gamme béton

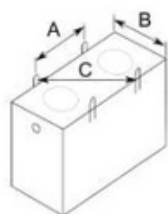
Les cuves doivent être transportées et manutentionnées avec précaution. Éviter les chocs ou les poinçonnements. Nous recommandons de les stocker sur chevrons en bois disposés au 1/3 et 2/3 de la largeur de la cuve ou sur palettes.

La manutention des cuves doit se faire à l'aide d'un palonnier, afin de répartir les prises d'une manière égale sur toutes les oreilles de manutention en exerçant une traction verticale. La manipulation des appareils doit être réalisée par un engin de levage adapté.

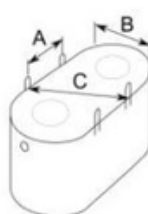
Dans le cas d'une manipulation sans palonnier, les élingues ou chaînes de levage doivent être suffisamment longues afin d'atteindre un angle minimum de 60° (angle élingue et oreilles de manutentions) pour éviter d'endommager les oreilles de manutention présentes sur les cuves. Les brins utilisés, qu'ils soient au nombre de 2 ou 4 doivent être de longueurs strictement identiques.



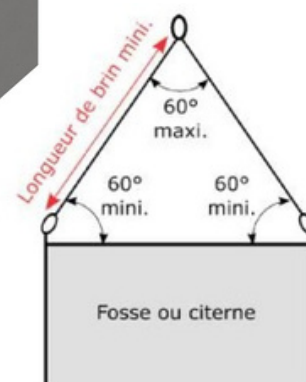
2000L et 3000L



4000L, 5000L basse et 5400L



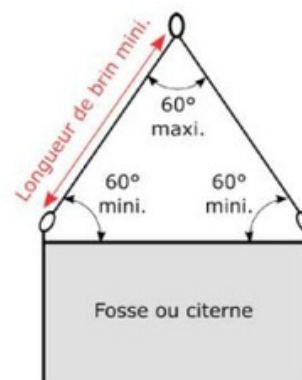
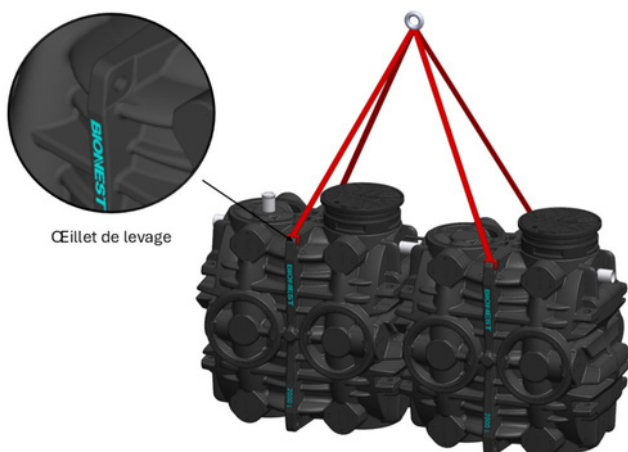
6000L



Modèle	Cuve	A (cm)	B (cm)	C (cm)	Poids (kg)	Longueur minimale. Brin (cm)
GINETT Béton 6EH Bic	3000 L	83	120	146	2100	150
	2000 L	63	120	136	1530	140
GINETT Béton 4EH ; GINETT Béton 7EH Bic GINETT Béton 9EH Bic	3000L	83	120	146	2230	150
GINETT Béton 5EH ; GINETT Béton 6EH, GINETT Béton 13EH	4000L	83	120	146	2730	150
GINETT Béton 16EH	5000L basse	160	140	213	3080	215
GINETT Béton 5EH XL ; GINETT Béton 7EH ; GINETT Béton 9EH	5400L	190	120	225	4450	230
GINETT Béton 20EH	6000 L	119	200	233	3200	235

• Gamme PE

Il est recommandé d'utiliser des élingues ou chaînes de levage suffisamment longues et ayant un angle minimum de 60° (angle élingue et oreilles de manutentions) pour éviter d'endommager les œillets de manutention présents sur les cuves.

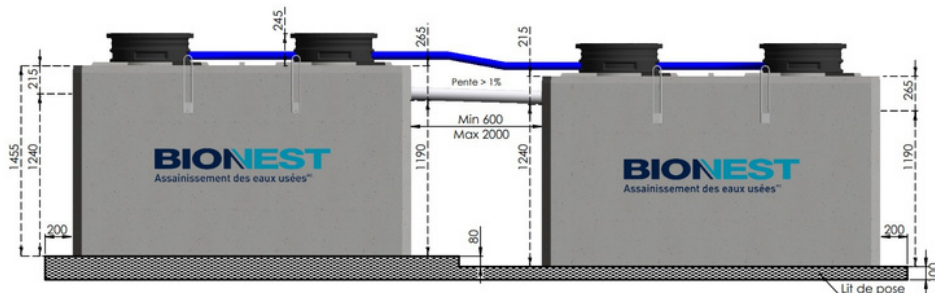


2. Lit de pose et remblais

• Lit de pose

La surface du lit doit être recompactée pour que la (les) cuve(s) repose sur le sol uniformément. La planéité et l'horizontalité du lit de pose doivent être assurées. Le lit de pose doit avoir une épaisseur de 10 cm minimum, est constitué soit de sable, de gravillon de petite taille (2/10) stable ou de sable stabilisé mélangé à sec (dosé à au moins 200kg/m³).

Dans le cas des filières bi-cuves béton, un palier devra être réalisé entre les différentes cuves afin de permettre l'écoulement gravitaire des eaux avec une pente minimale de 1%.



• Remblais

Le remblaiement latéral (bande latérale de 20 cm tout autour des cuves enterrées) est effectué symétriquement, en couches successives, avec du sable ou du gravillon de petite taille (4/6). Cette prescription s'applique jusqu'au ciel de cuve.

- Le remplissage en eau des cuves doit être réalisé pendant ou à l'issue du remblaiement complet des cuves (jusqu'au fil d'eau) dans le cas des cuves béton et simultanément dans le cas des cuves PE.

Le non-respect de ce phasage peut engendrer des fissures ou déformations sur les cuves aussi le remplissage en eau des cuves avant remblaiement est strictement interdit.

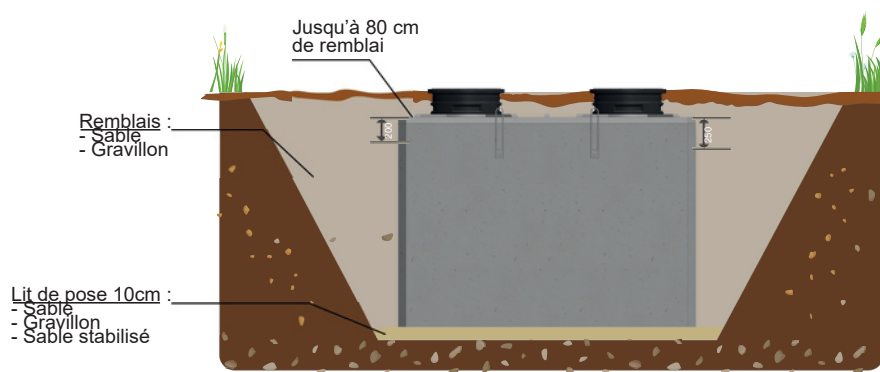
- Le remblaiement final des cuves est réalisé après le raccordement des canalisations et la mise en place des rehausses éventuelles.

- Les rehausses doivent être étanches et fixes de manière à éviter l'infiltration des eaux de ruissellement dans les cuves.

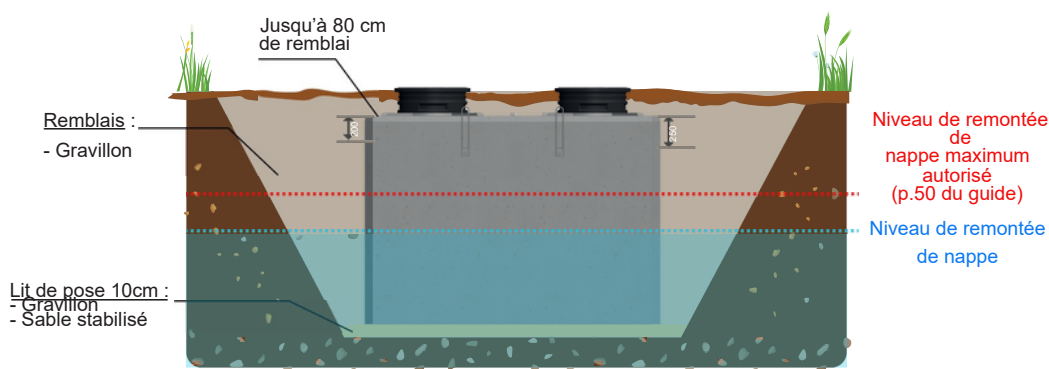
- Le remblai final est réalisé à l'aide de terre végétale et doit être débarrassé de tous les éléments tranchants ou pointus. Afin de tenir compte du tassement ultérieur, le remblaiement doit être poursuivi par couches successives jusqu'à une hauteur suffisante au-dessus du sol et ce, de part et d'autre des tampons.

• Lit de pose et remblais en fonction de la nature du sol

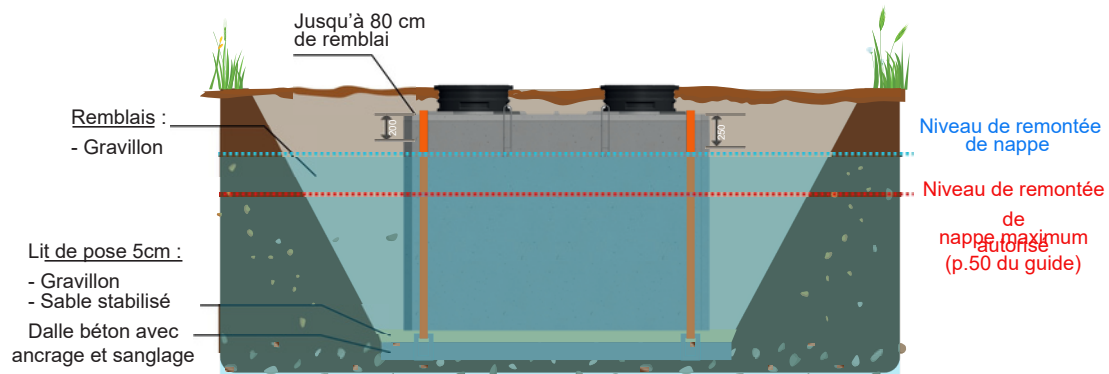
Pose GINETT Béton en terrain sec



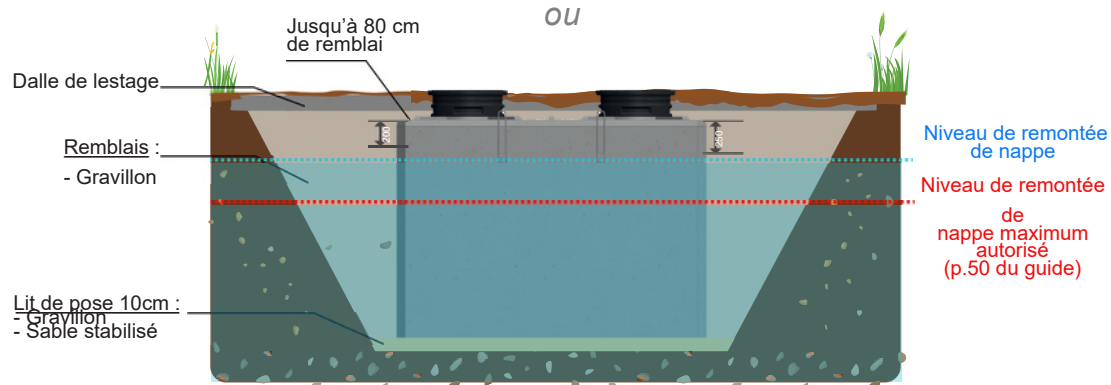
Pose GINETT Béton en nappe inférieur au niveau de remontée max autorisé



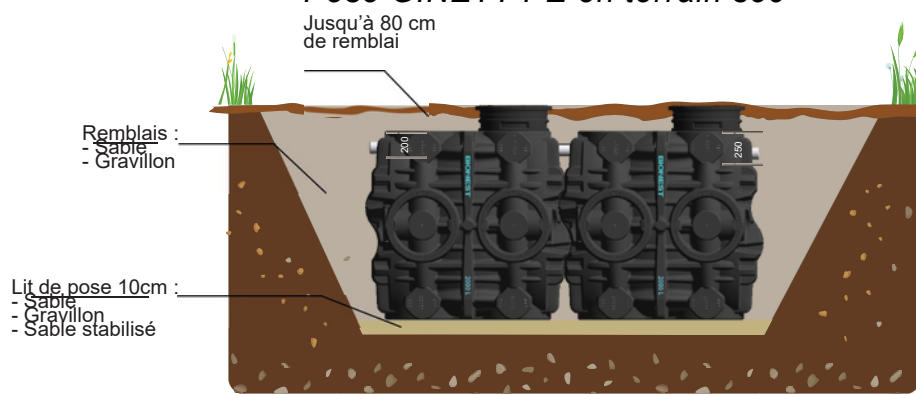
Pose GINETT Béton en nappe supérieure au niveau de remonté max autorisé



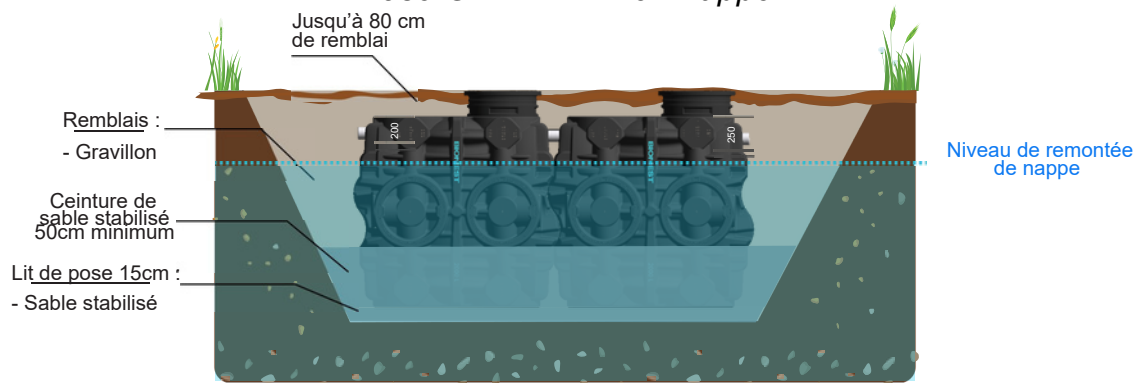
OU



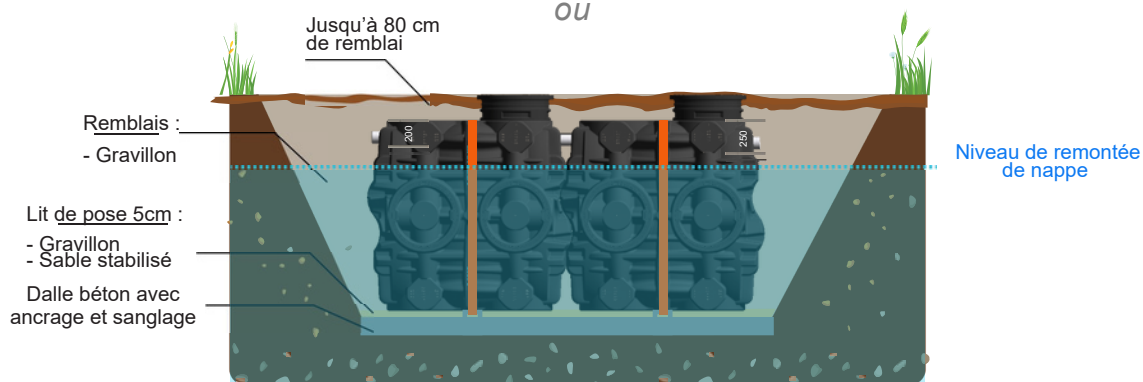
Pose GINETT PE en terrain sec



Pose GINETT PE en nappe



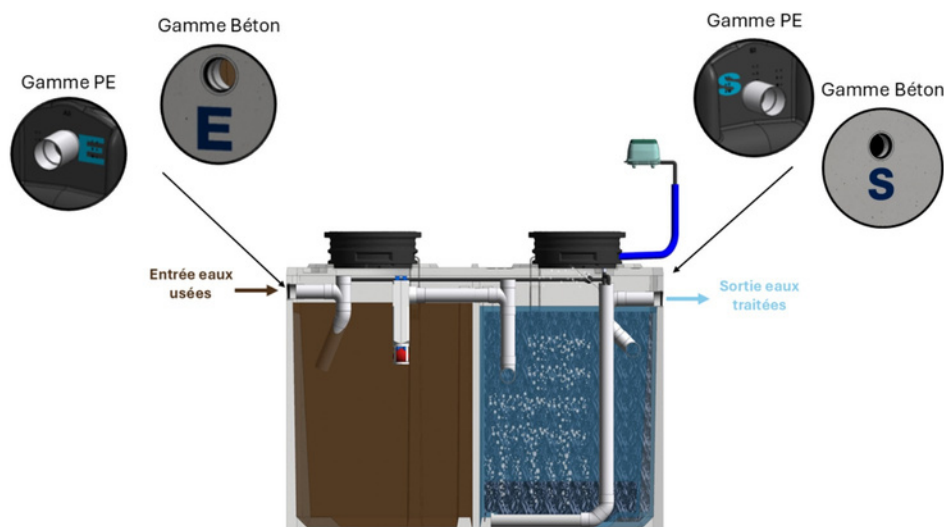
OU



3. Raccordement hydraulique

Lamise en œuvre de la collecte et de l'évacuation des eaux usées domestiques dans le bâtiment d'habitation jusqu'au dispositif de traitement doit être réalisée conformément aux règles de l'art. Ainsi la conduite d'amenée des eaux usées doit avoir une pente minimale de 2 %.

Toutes les filières GINETT sortent de production avec des indications de raccordement.



Le raccordement de l'entrée de la filière GINETT se réalise avec un PVC Ø 100 mm sur le manchon de raccordement marqué « E ». Le raccordement doit être étanche.

Le raccordement de la sortie cuve se réalise avec un PVC Ø 100 mm sur le manchon de raccordement marqué « S ». Le raccordement doit être étanche.

Pour les modèles bi-cuves, la connexion entre les 2 cuves se réalise avec un PVC Ø 100 mm, la canalisation d'eau devra avoir une pente minimum de 1%.

Dans le cas de la mise en œuvre d'un poste de relevage amont, il convient de prévoir un regard brise-jet en amont de la filière afin d'éviter toute perturbation du fonctionnement du décanteur primaire.

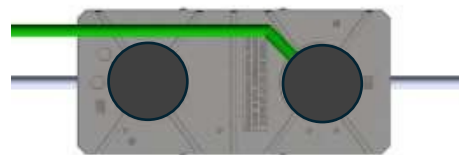
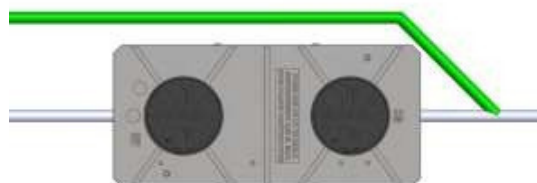
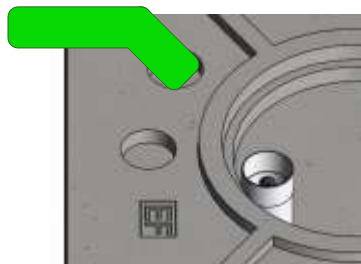
4. Raccordement ventilation

L'entrée d'air est assurée par la canalisation d'amenée des eaux usées, prolongée en ventilation primaire dans son diamètre jusqu'à l'air libre et au-dessus du toit de l'habitation.

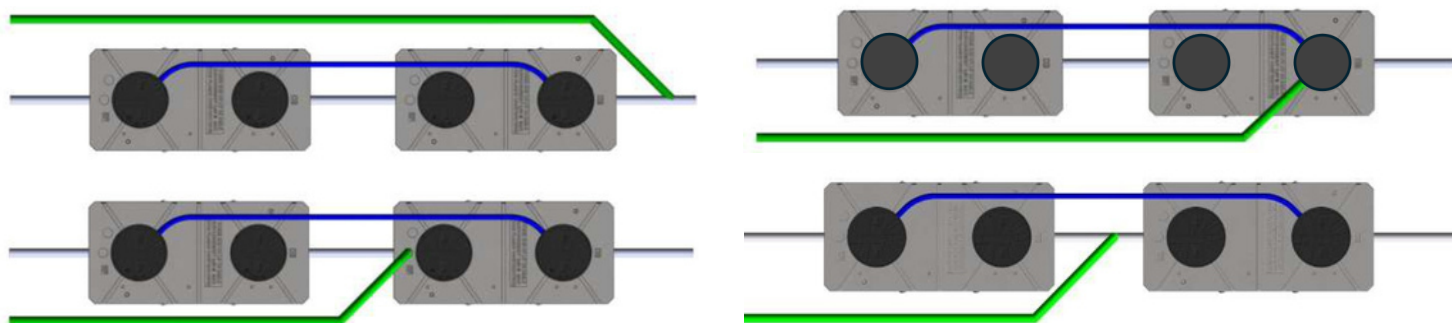
Les gaz de fermentation doivent être évacués par un système de ventilation muni d'un extracteur statique ou éolien situé au minimum à 40 cm au-dessus du faîtiage et à au moins 1 mètre de tout ouvrant et toute autre ventilation.

Le tuyau d'air doit être au minimum de Ø 100 (diamètre de l'entrée et de la sortie d'air) et respecter une pente ascendante.

Les piquages de ventilation secondaire doivent être réalisés sur les canalisations de sortie au-dessus du fil d'eau, sur les réhausses du réacteur BIONEST ou sur les emplacements prévus à cet effet sur les ciels de cuves béton à proximité des regards d'accès.



Pour les modèles bi-cuve, la mise en place de ventilation secondaire entre les cuves est conseillée, les différents piquages peuvent être raccordés ensembles.



5. Pose des rehausses BIONEST

Pose simple

- Nettoyer et sécher le support de la réhausse,
- Encoller le dessous de la réhausse avec une colle polymère,
- Emboîter la réhausse dans le trou d'homme de la cuve et réaliser un joint d'étanchéité avec de la colle polymère entre la cuve et la réhausse,
- Poser et verrouiller le couvercle PEHD.



Pose empilée

- Nettoyer et sécher le support de la réhausse,
- Encoller le dessous de la réhausse avec une colle polymère,
- Emboîter la réhausse dans le trou d'homme de la cuve et réaliser un joint d'étanchéité avec de la colle polymère entre la cuve et la réhausse,
- Encoller le dessus de la première réhausse avec une colle polymère et emboîter la seconde réhausse,
- Poser et verrouiller le couvercle PEHD
- Nombre maximal de réhausses : 4 unités
- Hauteur de la première réhausse : 22 cm
- Hauteur des réhausses supplémentaires : 20cm



Pose découpée avec extension DN 600mm

- Découper la réhausse sur la ligne de découpe prévue,
- Nettoyer et sécher le support de la réhausse,
- Encoller le dessous de la réhausse avec une colle polymère,
- Emboîter la réhausse dans le trou d'homme de la cuve et réaliser un joint d'étanchéité avec de la colle polymère entre la cuve et la réhausse,
- Encoller le dessus de la partie basse de la réhausse avec une colle polymère et emboîter le tuyau annelé type SN8 (hauteur maximale de tuyau annelé : 68 cm), Réaliser ensuite un joint d'étanchéité en intérieur entre la réhausse et le tuyau annelé,
- Encoller la partie haute de la réhausse avec une colle polymère et l'emboîter sur le tuyau annelé,
- Visser les 2 parties de la réhausse avec le tuyau annelé (4 vis fournies),
- Poser et verrouiller le couvercle PEHD.

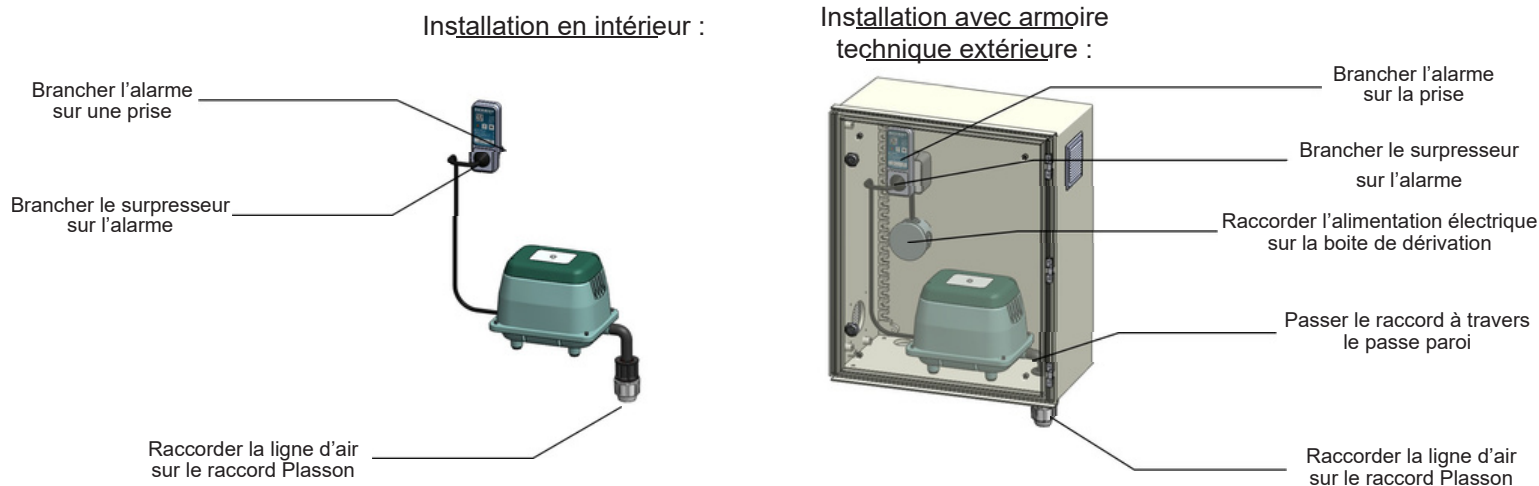
(Colle polymère et tuyau annelé non fournis par BIONEST)



6. Surpresseur et ligne d'air

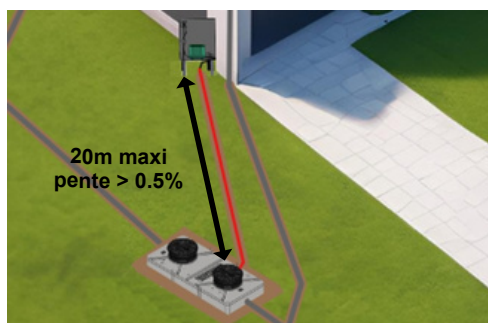
• Installation du surpresseur

Le surpresseur d'air doit être installé dans un endroit dépourvu de poussières, suffisamment ventilé, sec et non inondable et à moins de 20 m du réacteur BIONEST, dans le cas où cela ne serait pas possible, le surpresseur devra être installé dans l'armoire technique extérieure BIONEST.



• Raccordement de la ligne d'air

La ligne d'air doit être passée dans une gaine de protection (Ø50 ou 63mm) et être le plus rectiligne possible tout en gardant une légère pente vers la filière GINETT (> 0.5%).

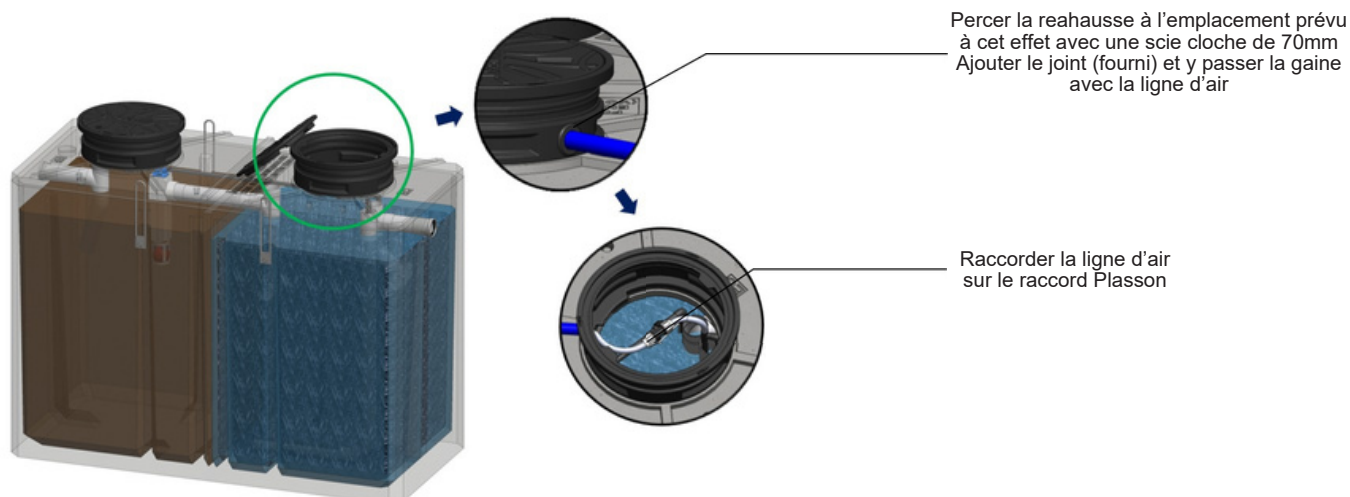


Gaine de Ø50 ou 63mm non fournie.

Prévoir scie cloche de Ø70 mm environ.

La ligne d'air doit être raccordée à la station sur le raccord en attente présent dans le compartiment du réacteur BIONEST.

Afin de permettre le passage de la ligne d'air, la rehausse BIONEST doit être percée à l'aide d'une scie cloche et équipée du joint à lèvres fourni.



7. Vérification en fin d'installation et mise en service

Avant de mettre en service l'installation, il convient de vérifier les points suivants :

- Filière GINETT posée de niveau en respectant les conditions de pose de ce guide,
- Hauteur de remblais ne dépassant pas le maximum autorisé en fonction du modèle,
- Couvertures de la filière sécurisés,
- Présence du décanteur primaire en amont du réacteur BIONEST (modèle bi-cuve),
- Ventilation secondaire correctement piquée et remontée, elle doit être munie d'un extracteur statique ou éolien,
- Mise en eau des cuves,
- Bon écoulement de l'eau à travers les différents compartiments,
- Répartition homogène du média dans le réacteur BIONEST (parties aérée et non aérée),
- Surpresseur d'air installé dans un endroit sec et aéré,
- Raccordement de la ligne d'air au préalable passée dans une gaine de protection posée avec une pente descendante vers la filière,
- Fonctionnement de l'alarme sonore ou visuelle
- Fonctionnement du surpresseur d'air,
- Fonctionnement de la recirculation,
- Absence de fuite sur la ligne d'air,
- Diffusion homogène d'air dans le réacteur BIONEST.
- Avis d'installation retourné à BIONEST

La filière ne nécessite aucun paramétrage pour sa mise en service. La mise en service peut être réalisée par l'utilisateur, l'installateur ou par un technicien BIONEST.

La filière doit être identifiable visuellement et de manière pérenne aussi il convient de mettre en œuvre tout moyen de délimitation de celle-ci (bordure, aménagement des espaces verts, empierrement, etc....)